

Commune de MONTIGNY-SUR-LOING

<p style="text-align: center;">PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2021 à 18 h 30 Date d'affichage : 16 AVRIL 2021</p>
--

MEMBRES EN EXERCICE : 23

Les membres du Conseil Municipal, convoqués par écrit à domicile le 7 avril 2021, se sont réunis en séance publique, à la salle Georges Barrois en raison des consignes sanitaires liées au Covid 19, le 12 avril 2021, à 18 heures 30, sous la présidence de Madame MONCHECOURT Sylvie, Maire.

Madame le Maire ouvre la séance, demande un secrétaire et procède à l'appel.

Secrétaire de séance : M. Morisseau.

Étaient présents : Mme Monchecourt, Maire –M. Corbel-Mme Archaux-M. Leblanc, adjoints.
M. Grenet-M. Morisseau-M. Frichet-Mme Fernandes-M. Bordet- Mme Tissier-Mme Costérizant-M.
Colas-Mme Redon-M. Valenti-Mme Ferry-Mme Audo-Mme Cerqueira-M. Duhén-Mme Triguel-Mme
Jacquenot-Mme Golano.

Formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents, excusés, représentés : M. Moinaux pouvoir à M. Duhén
M. Torres Da Costa pouvoir à Mme Tissier

Assistait également à la réunion : Mme Massias, Directrice Générale des Services.

Madame le Maire appelle les éventuelles observations sur le compte-rendu de la séance précédente. Aucune observation n'est formulée, le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

Mme le Maire informe l'assemblée du retrait du point « instauration de l'indemnité Horaire pour Travaux Supplémentaires », en raison du non-retour de l'avis du Comité Technique.

INFORMATIONS-COMMUNICATION

Madame le Maire :

- Fait part aux membres de l'assemblée que les élections départementales et régionales auront certainement lieu, les maires s'étant prononcés à 56 % favorables à l'organisation des élections.
- Informe également qu'un rendez-vous avec la Poste s'est tenu en Mairie. Pour faire face à la crise, une modification du déploiement de l'offre postale est prévue sur Montigny. La direction envisage de fermer tous les après-midis. Mme le Maire sollicite l'adhésion du Conseil municipal pour la rédaction d'un courrier de désaccord et demandant la révision des propositions. Ce courrier sera adressé en copie au Préfet, Député et Président de la CCMSL. Les membres du Conseil émettent un avis favorable.

- Autorisations d'urbanisme depuis le dernier conseil

Déclarations préalables : 10

Permis de construire : 3

DIA : 17

CU : 26

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES BUDGETAIRES

- Compte administratif 2020

Mme le Maire présente les résultats du compte administratif et appelle les éventuelles observations

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultat reporté		1 004 340,41		419 388,28		1 423 728,69
Opération de l'exercice	1 971 092,67	2 298 445,08	645 922,01	990 587,02	2 617 014,68	3 289 032,10
TOTAUX	1 971 092,67	3 302 785,49	645 922,01	1 409 975,30	2 617 014,68	4 712 760,79
RESULTATS DE CLOTURE		1 331 692,82		764 053,29		2 095 746,11

Aucune observation n'est formulée, Mme le Maire cède la présidence à Mme Tissier, vice-présidente de la commission finances et quitte la salle.

Mme Tissier demande, au vu de l'exposé, de procéder au vote du compte administratif 2020.

Ont voté :

POUR : 22

CONTRE : /

ABSTENTIONS : /

Mme le Maire ne prend pas part au vote.

- Compte de gestion 2020

Les chiffres du compte de gestion établi par le comptable public concordent avec les chiffres du compte administratif de la commune.

En présence de Mme le Maire, il est procédé au vote du compte de gestion 2020.

Ont voté :

POUR : 23

CONTRE : /

ABSTENTIONS : /

- Affectation du résultat

La section de fonctionnement fait apparaître un excédent de 1 331 692,82 €.

Mme le Maire propose l'affectation suivante :

- 480 000 € à la section d'investissement
- 851 692,82 € à la section de fonctionnement

L'excédent de la section d'investissement soit 764 053,29 €, repris en section d'investissement

Ont voté :

POUR : 23

CONTRE : /

ABSTENTIONS : /

- Fiscalité – taux 2021

Mme le Maire propose de maintenir les taux du foncier bâti et non bâti (inchangés depuis 2011) comme suit :

- 19,40 % pour le foncier bâti (+ 18% taux départemental soit 37,40 %)
- 36,53 % pour le foncier non bâti

Ont voté :

POUR : 23

CONTRE : /

ABSTENTIONS : /

- Subventions aux associations

Mme le Maire propose de délibérer sur les attributions des subventions aux associations, CCAS et coopératives scolaires.

M. Duhén demande pourquoi le montant, pour l'association KABRIOLE, passe de 600 € à 2000 €.

Mme Tissier répond que cette association a beaucoup d'adhérents de Montigny, qu'elle est très dynamique, qu'il n'y a pas de raison de ne pas répondre à leur demande.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS		ANNEE 2021
Imputations	Subventions de fonctionnement	Montant
6574	Associations communales	19 800,00
	AMICALE DU PERSONNEL COMMUNAL	500,00
	ASSOCIATION DES COMMERCANTS	
	ASSOCIATION PARENTS D'ELEVES	300,00
	BIBLIOTHEQUE Amis Mots	5 000,00
	CLUB DE PETANQUE	1 200,00
	COMITE DES FETES	
	CULTURE ET TEMPS LIBRE	
	KABRIOLE	2 000,00
	FNACA	
	OLYMPIQUE DU LONG	6 000,00
	ORIENTATION PLEIN AIR	3 000,00
	REVEIL BAND INTERCOMMUNAL	1 000,00
	TEL AMI (Téléthon)	500,00
	TENNIS	300,00
	Ecoles	6 110,00
	COOPERATIVE ECOLE MATERNELLE	2 225,00
	COOPERATIVE ECOLE ELEMENTAIRE	3 885,00
	Associations extérieures	2 180,00
	AMICALE SAPEURS-POMPIERS BOURRON	250,00
	ASSOCIATION MEMOIRE DE LA RESISTANCE	150,00
	GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	800,00
	JUDO Bourron	300,00
	LE RUCHER Bourron	600,00
	FEDERATION DES DELEGUES DEPARTEMENTAUX DE L'EDUCATION NATIONALE	80,00
TOTAL		28 090,00
657362	CCAS	8 700,00

Ont voté :

POUR : 20

CONTRE : /

ABSTENTIONS : /

Mmes Ferry, Archaux et M. Colas, intéressés, ne prennent pas part au vote

- Budget primitif 2021

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 2 861 056,25 €.

BP 2021 FONCTIONNEMENT

DEPENSES		Vote	RECETTES		Vote
011	Charges à caractère général	1 274 894,38	013	Atténuations de charges	15 000,00
012	Charges du personnel	1 179 000,00	70	Produits des services	87 000,00
014	Atténuation de produits	27 628,00	73	Impôts et taxes	1 533 168,00
65	Autres charges de gestion courante	174 398,00	74	Dotations et participations	319 139,00
Total des dépenses de gestion courante		2 655 920,38	Total des recettes gestion courante		1 954 307,00
66	Charges financières	7 314,98	76	Produits financiers	0,00
37	Charges exceptionnelles	2 000,00	77	Produits exceptionnels	0,00
022	Dépenses imprévues	141 000,00	78	Reprise provisions	55 056,43
Total des dépenses réelles		2 806 235,36	Total des recettes réelles		2 009 363,43
042	Transfert entre sections	54 820,89			
Total des dépenses d'ordre		54 820,89	002	Résultat reporté	851 692,82
TOTAL		2 861 056,25	TOTAL		2 861 056,25

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à 1 729 174,26 €.

BP 2021 - INVESTISSEMENT

DEPENSES					RECETTES		
Chap.	Libellé	RAR	2021	Vote	Chap.	Libellé	Vote
20	Immobilisations incorporelles		15 000,00	15 000,00	13	Subventions d'investissement	315 300,08
21	Immobilisations corporelles	486 928,91	1 176 093,17	1 663 022,08			
Total des dépenses d'équipement		486 928,91	1 191 093,17	1 678 022,08	Total des recettes d'équipement		315 300,08
16	Emprunts et dettes assimilées		21 152,18	21 152,18	10	Dotations, fonds divers et réserves	115 000,00
20	dépenses imprévues		30 000,00	30 000,00	1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	480 000,00
Total des dépenses financières			51 152,18	51 152,18	Total des recettes financières		595 000,00
040					040	Opérations d'ordre	54 820,89
Total des dépenses d'investissement		486 928,91	1 242 245,35	1 729 174,26	Total des recettes d'investissement		965 120,97
					R 001 Solde d'exécution reporté		764 053,29
TOTAL				1 729 174,26	TOTAL		1 729 174,26

Mme le Maire appelle les éventuelles observations.

M. Duhén s'interroge sur la reconduction des mêmes crédits au compte 60612 Electricité, alors que des ampoules LED viennent d'être installées, ainsi que sur le compte 6232 fêtes et cérémonie, alors qu'aucune manifestation n'a été organisée.

Mme le Maire répond que le budget doit être voté en équilibre, que les économies seront constatées au compte administratif 2021. Les crédits non consommés seront de toute façon reportés.

Ont voté :

POUR : 23

CONTRE : /

ABSTENTIONS : /

QUESTIONS DIVERSES

M. Duhén demande quelles sont les actions menées pour que l'auberge de la Vanne Rouge trouve acquéreur. Madame le Maire répond qu'un acquéreur Montignon a été reçu en Mairie, les coûts de mise aux normes sont très importants, il doit créer sa propre station d'épuration. Une étude est en cours de réalisation pour la reprise de l'établissement par ce potentiel acquéreur.

M. Duhén demande également si des réponses ont été apportées sur les nuisances sonores de la « route de l'Escargot ». Mme le Maire répond qu'elle n'a eu aucun retour sur les projets d'aménagement de la RD 148. Néanmoins la Police nationale est présente sur place tous les week-ends.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h.

Le secrétaire,

C. MORISSEAU

Le Maire,

S. MONCHECOURT

